



Ville de Cannes

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

**Le Maire de la Ville de Cannes,
Président de l’Agglomération Cannes Pays de Lérins,
Président de l’Association des Maires de France,**

CERTIFIE

Que l’avis d’enquête publique portant sur le projet de modification n°4 du Plan Local d’Urbanisme (P.L.U.) de Cannes, a été affiché en mairie principale, à l’Hôtel de Ville annexe de La Ferrage et en mairies annexes Bocca et Ranguin, le 22 mars 2024. Cet affichage sera effectué jusqu’au 7 mai 2024 inclus.

Cannes, le **22 MAR. 2024**

Pour le Maire,
La Directrice Adjointe,



Barbara MALEUVRE